

BORDEAUX-SAINTES

Une belle carte de visite...

POUR bien mesurer l'importance de Bordeaux-Saintes dans l'histoire du cyclisme français, il suffit d'en feuilleter le palmarès. André Darrigade, Raymond Poulidor, Jacques Bossis, Pierre Bazzo et quelques autres y ont inscrit leurs noms en lettres d'or. Le dernier en date, Marc Gomez était inconnu des amateurs de cyclisme — hormis ceux de Bordeaux-Saintes qui l'avaient vu triompher à deux reprises — jusqu'à sa première victoire professionnelle dans Milan-San-Remo. Une victoire qui venait bien confirmer tout le bien que pensaient de ce Breton tous ceux qui l'avaient applaudi en 1979 puis en 1981 à Saintes.

Car jusqu'à cette quarante-quatrième

édition, Bordeaux-Saintes a révélé bien des talents. Il n'est pas douteux qu'il en sera de même aujourd'hui. C'est obligatoirement un coureur de qualité qui franchira le premier, la ligne d'arrivée, située en haut du cours National, dans la capitale saintongeaise. Après 188 kilomètres d'un parcours agrémenté dans son ultime portion de quelques côtes à fort pourcentage (Pons, Saint-Césaire ou Le Maine-Aillain), cet homme-là aura triomphé d'un peloton fort de plus de cent cinquante éléments. Ce qui n'est pas rien et lui assurera une excellente carte de visite pour la suite de sa carrière !

Dominique Pariès.

Les engagés

Comité Poitou-Charentes. — 1. Jean; 2. Liaud; 3. Dudoit; 4. Bardet; 5. Sapena; 6. Turllet; 7. Thomazeau; 8. Fedon; 9. Primault; 10. Rabouin; 11. Bernard; 12. J.-N. Ravaud; 13. C. Ravaud; 14. Marchetto; 15. Masteau; 16. Deslongchamps; 17. Cherod; 18. Chavouet; 19. Menanteau; 20. David; 21. Martial; 22. Richard; 23. Tremblay; 24. Mériadec; 25. Bobin; 26. Lialgre; 27. Viaud; 28. Moreau; 29. Bonnin; 30. Dechereux; 31. E. Moreau; 32. A. Moreau; 33. Lamoulinette; 34. A. Comte; 35. D. Comte; 36. Larpe; 37. Chaumet; 38. Bellin; 39. Fraineau; 40. Fedon; 41. Baudet; 42. Gilbert.

Comité d'Aquitaine. — 43. Daubin; 44. Mandribil; 45. Pozzobon; 46. Ballion; 47. Bach; 48. Boussarie; 49. Gomez; 50. Périn; 51. Piera; 52. Lagourgue; 53. Lassègue; 54. Larrieu; 55. Pueyo; 56. Bajan; 57. Avezou; 58. Drouard; 59. Lublato; 60. Ronc; 61. Negroni; 62. Dubost; 63. Delort; 64. Dicharry; 65. Barde; 66. Delage; 67. Bernard; 68. Capdeboscq; 69. Bedèche; 70. Paoletti; 71. Debiard; 72. Descamps; 73. Duperray; 74. De Santi; 75. Szkoinick; 76. Garcia; 77. Ignace; 78. Fifevies; 79. Mario Verardo; 80. Marino Verardo; 81. Prieau; 82. Pineau; 83. Dast; 84. Loumagne; 85. Agostini; 86. Lacoste.

Limousin. — 87. Aubrun; 88. Benoît; 89. Lagarde; 90. Verinaud; 91. Cuisinaud; 92. Caudoux; 93. Moyen; 94. Marzi; 95. Dessymoule; 96. Leobet; 97. Duteil; 98. Besse; 99. Laskowski; 100. Bouchet; 101. Lagrange; 102. Morange; 103. Lenfant; 104. Roumilhac.

Pyrénées. — 105. Batan; 106. Jehanno; 107. Rolleau; 108. Pelizzari; 109. Couput; 110. Andorra; 111. Mercadie; 112. Mercadie; 113. Amardelh; 114. Bocquier; 115. Barbeira; 116. Chaubet; 117. Polloni; 118. Oustry.

Orléannais. — 119. Lelay; 120. Rabotin; 121. Dubois; 122. Garcin; 123. Feix; 124. Chaumont; 125. Romlon; 126. Huger.

Pays de Loire. — 127. Guilbert; 128. Lehebel; 129. Barre; 130. Métriau;

131. Chauvin; 132. Métriau; 133. Ber-naudeau.

Bretagne. — 134. Roussel; 135. Kermarec; 136. Gautier; 137. Tranvaux; 138. Quère; 139. Robic; 140. Roux; 141. Eon.

Normandie. — 142. Vayer.

Lyonnais. — 143. Pegon.

Ile-de-France. — 144. Leloucy; 145. Roque.

Derniers engagés. — 146. Cestac; 147. Bonomelli; 148. Malldin; 149. Halloche; 150. Gesbert; 151. Patrick Sar-niguet; 152. Michel Duffour.

Le parcours

12 h 45, Cenon (départ lancé, route de Tresses). Contrôle de 9 h 30 à 12 h 15 au parc Palmer.

12 h 50, La Barde; 12 h 55, Tresses; 12 h 58, Pompignac; 13 h 02, Salle-bœuf; 13 h 19, Nérigeau; 13 h 22, Génissac; 13 h 31, Libourne (les allées); 13 h 37, Les Billaux; 13 h 44, Saint-Denis-de-Pile; 13 h 50, Guîtres; 13 h 59, Laguirande-Lagorce.

14 h 19, Montguyon; 14 h 29, Montlieu-la-Garde; 14 h 33, Chepniers; 14 h 48, Montendre; 14 h 54, Soumeras; 15 h 01, Courpignac; 15 h 07, Mirambeau; 15 h 18, Saint-Georges-des-Agouts; 15 h 30, Saint-Sorlin-de-Conac; 15 h 35, Saint-Thomas-de-Conac (côte de 11 %); 15 h 40, Sainte-Ramée; 15 h 43, Saint-Ciers-du-Taillon (ravitaillement); 15 h 50, Saint-Antoine; 15 h 55, Saint-Genis de Saintonge (fin de la zone de ravitaillement); 16 h 02, Mosnac; 16 h 06, Beluire; 16 h 14, Pons (côte des Dames, 13 %); 16 h 22, Bougneau; 16 h 31, Virlet; 16 h 37, Montils; 16 h 47, Jarlac; 16 h 51, Saint-Sever-de-Saintonge; 16 h 53, Beillant; 16 h 55, Chauveau; 16 h 59, Coran; 17 h 05, Saint-Sauvant (Croix Échelle 14 %); 17 h 09, Saint-Césaire (côte 11 %); 17 h 15, Le Maine Aillain (côte 14 %); 17 h 25, arrivée à Saintes en haut du cours National.